

DOSSIER DE PRESSE

Décision modificative n°1

Conseil général des Côtes d'Armor

27 et 28 juin 2013

L'Assemblée départementale s'est réunie en session publique les 27 et 28 juin 2013 pour examiner sa décision modificative N°1 (DM1). Cette dernière consiste à réaliser des réajustements budgétaires, en recettes et en dépenses. Pour cette DM1, 11,9 M€ ont été inscrits : 5 M€ inscrits pour la réduction du recours à l'emprunt, 1,5 M€ pour le fonctionnement, et 5 M€ portés sur l'investissement, afin de soutenir l'activité économique et l'emploi dans notre département.

CONTACT PRESSE

Stéphanie PREMEL

Attachée de presse

Conseil général des Côtes d'Armor

Tél : 02 96 62 63 28

Courriel : PREMELStephanie@cg22.fr



[Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse](#)

Une gestion responsable des finances départementales

Pour cette DM1, 11,9 M€ sont inscrits :

- 5 M€ vont à la réduction du recours à l'emprunt
- 1,5 M€ pour le fonctionnement
- **5 M€ sur l'investissement**, afin de soutenir l'activité économique et l'emploi dans notre département.

L'Assemblée départementale a également adopté le **Compte administratif pour l'année 2012**, qui révèle un taux de réalisation élevé (environ **95%**), ce qui signifie que les crédits inscrits au Budget Primitif et en Décisions Modificatives sont réalistes et crédibles, et que le Conseil général a tenu ses engagements.

Le niveau d'investissement réalisé en 2012 a légèrement diminué mais se maintient à un niveau relativement élevé (**plus de 80 M€**).

L'année 2012 a été marquée par une **baisse de 7 M€ des recettes de droits de mutation** par rapport à 2011 (compensée en partie par le bon rendement (+6 M€) de la taxe sur le foncier bâti), une **stagnation des dotations de l'Etat** et une **augmentation des dépenses d'action sociale**.

Malgré ces contraintes financières, le ratio de solvabilité du Conseil général augmente mais reste à un niveau tout à fait acceptable (4,3 années) et l'encours de la dette continue de diminuer (**276 M€, contre 279 M€ fin 2011**).

Agir pour un service public de proximité

Projet de labellisation AFNOR pour l'égalité femmes/hommes

Créé en 2005 par les pouvoirs publics, le label Egalité Professionnelle délivré par AFNOR est un outil moderne qui aide et distingue les employeurs à mettre en place des actions concrètes et performantes, pour garantir au quotidien l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Diverses actions ont été menées ces dernières années pour tendre vers l'égalité : **suppression des horaires de nuit pour le personnel d'entretien des locaux, quasi suppression de l'ensemble des postes à temps non complet** (les populations concernées étaient dans ces deux cas des femmes).

L'obtention de ce label viendrait reconnaître une démarche interne ancienne mais qui mériterait **plus de lisibilité pour les agents du Conseil général**.

Patrimoine immobilier du Département : un plan de gestion immobilière est en cours d'élaboration afin de déterminer ce que le Conseil général doit conserver, vendre, ou reconstruire. Le Conseil général poursuit par ailleurs les investissements engagés, afin d'améliorer les conditions de travail de ses agents au **LDA** et la qualité du service public dans les **MDD**.

Le Département lance également des études préalables à une **extension du bâtiment des Archives Départementales** : si les conditions d'accueil du public sont toujours très satisfaisantes, le bâtiment abrite aujourd'hui **19 km de documents sur un total de 22 km de rayonnages équipés**. Plus de 9 km de documents ont été collectés ces 25 dernières années, la moyenne annuelle d'accroissement étant d'environ 400 mètres.

Les mises aux normes relatives à l'accessibilité des locaux par les personnes handicapées se poursuivent.

Chiffres-clé

Compte administratif 2012 :

- Budget réalisé : 581 M€ (soit 95 % du budget inscrit au BP + DM), dont 80,6 M€ de dépenses d'investissement (-4,4 M€ par rapport à 2011).
- Epargne brute (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) : 64,8 M€ (80,7 M€ en 2011).
- Encours de la dette au 31/12/2012 : 276 M€ (-3 M€ en un an).
- Ratio de solvabilité : 4,3 années (3,5 années fin 2011 ; 5,6 années fin 2009).
- Résultat net du CA 2012 : 21,4 M€ (17,1 M€ en 2011).

DM1 :

- Disponibilités pour les DM : 26,3 M€ (résultat net du CA + ajustements de recettes + ajustements d'engagements antérieurs)
- crédits supplémentaires inscrits en DM1 : 11,9 M€ (5,4 M€ en investissements, 1,5 M€ en fonctionnement, 5 M€ pour le désendettement).

Chiffres-clé

Bibliothèque départementale

19 km de documents sur un total de **22 km** de rayonnages équipés.

Favoriser la citoyenneté

Une amitié de 20 ans entre la Warmie-Mazurie en Pologne et les Côtes d'Armor

Lors de cette session des 27 et 28 juin, l'Assemblée départementale a accueilli une délégation polonaise conduite par le Maréchal de Warmie-Mazurie. La coopération entre le Conseil Général des Côtes d'Armor et ce territoire polonais s'inscrit depuis plus de 20 ans dans la durée, dans un esprit **de solidarité et de coopération**.

Le partenariat est riche de sa diversité avec des projets menés en collaboration sur des domaines aussi divers que la **jeunesse, le sport, la culture, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, la biodiversité**. Depuis 2008, **40 projets** ont été réalisés chaque année. Au total, **près de 2000 citoyens** sont directement concernés par ces initiatives.

Renouvellement de la convention avec Armor TV

Le partenariat qui unit le Conseil général et Armor TV depuis sa création en 2009 se révèle pertinent du point de vue économique, du point de vue de l'usage des nouvelles technologies, et de l'ancrage géographique. Le Conseil général décide de poursuivre jusqu'en 2017 son accompagnement financier, qui va toutefois légèrement diminuer.

Un plan Climat énergie territorial, axe fort du deuxième plan d'actions de l'Agenda 21.

Le plan climat énergie territorial (PCET) constitue un axe fort du nouvel agenda 21 de la Collectivité. Le Conseil général se veut une **administration modèle en matière énergétique et environnementale**, dans son fonctionnement interne et dans l'élaboration et mise en œuvre de ses politiques publiques. Il participe également activement, aux côtés de l'ensemble des acteurs du département, aux initiatives et projets favorisant les **transports intelligents et le développement des énergies renouvelables**.

Donner aux enfants les conditions de leur épanouissement

Secteur phare des interventions départementales, la politique enfance et famille va au-delà de l'accueil et du suivi des tout petits, avec un **souci constant de proposer aux familles un service de proximité plus efficace** : formation et agrément de plus de 5 600 assistant(e)s maternel(le)s, information sur la planification familiale, suivi des modes d'accueil...

Le pilotage de la politique publique de la petite enfance est partagé entre la CAF, les communes et le Conseil général, lequel préside lui-même la Commission départementale d'accueil du jeune enfant, met en place une séance plénière annuelle, et actualise l'état des lieux de l'accueil individuel et collectif.

Modes d'accueil du jeune enfant : enjeux des nouveaux dispositifs et orientations

En comparaison de l'offre nationale d'accueil du jeune enfant, **le Département des Côtes d'Armor fait partie des mieux dotés, avec une préférence marquée pour l'accueil individuel** (ruralité, scolarité précoce, politique volontariste, professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s...).

Chiffres-clé

Partenariat avec la Warmie et Mazurie

Coopération qui dure depuis plus de **20 ans**.

Plus de **2000 personnes** participent chaque année aux projets menés en commun.

40 projets réalisés chaque année depuis 2008.

Armor TV

Audience en hausse de 36 % entre 2006 et 2012.

Chiffres-clé

Taux de fécondité 2011 : **2,18** en Côtes d'Armor, 1,98 en France

Assistants maternels = **91 %** des places d'accueil du jeune enfant en Côtes d'Armor, tout type d'accueil confondu

5200 assistants maternels agréés en 2012 en Côtes d'Armor (dont 415 nouveaux agréments/an)

5 MAM pour 51 places en 2012 ; 10 MAM prévues en 2013, pour 114 places

Dispositif créé en 2010, les **Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)** sont des collectifs d'assistant(e)s maternel(le)s. Si les assistant(e)s maternel(le)s, dont le nombre est croissant, sont agréés par le Président du Conseil général, il n'y a pas d'agrément de la MAM elle-même. Afin de partager culture commune et objectifs, le Conseil général a mis en place une **procédure départementale d'accompagnement des projets MAM**.

Être aux côtés des plus fragiles

Création d'une mission sur les services d'aide à domicile

Face au vieillissement de la population, le Conseil général est amené à s'interroger sur les conditions de maintien d'une offre de service d'aide à domicile de haute qualité. Privilégiant le dialogue social, le Conseil général créé une mission d'information et d'évaluation sur les services d'aide à domicile, pour une durée de six mois. L'objectif : **dresser un état des lieux de l'action des services d'accompagnement et d'aide à domicile**.

Mise en place du Schéma départemental d'action sociale : 43 engagements mis en œuvre sur la période 2013-2017

Souhaitant initier une démarche **en 2012** pour définir de façon plus précise le sens et les priorités de l'action départementale à destination des plus fragiles, le Conseil général a élaboré son **Schéma Départemental d'Action Sociale**.

De novembre 2012 à janvier 2013, ces priorités ont été approfondies, avec les partenaires, sur les territoires, pour dégager **5 orientations (déclinés en 16 axes et 43 engagements qui seront mis en œuvre sur la période 2013-2017)**

7 priorités d'action : lutter contre la précarité, accompagner les parents dans leur fonction éducative, accompagner les publics dans leurs démarches d'insertion, adapter les accompagnements au vieillissement de la population, proposer un logement adapté aux besoins, lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé,

Priorité transversale : les mobilités et transports

Les objectifs : ce schéma a pour objectif de permettre au Conseil général d'assurer son rôle de chef de file en matière d'action sociale, ce qui suppose le pilotage de cette compétence en lien avec les partenaires: collectivités, institutions sociales, associations... Le schéma vise ainsi à repositionner chacun par rapport à ses actions, et à les coordonner pour une meilleure efficacité, lisibilité, cohérence et pour un accompagnement adapté des Costarmoricaines et des Costarmoricains.

Enfin, le schéma permet aussi de faire face aux nouveaux enjeux de l'action sociale, qui imposent de sortir d'une logique de "réparation" pour privilégier la dimension de prévention et d'insertion.

Chiffres-clé

Diagnostic des besoins sociaux

- **7 priorités d'action** dégagées, déclinées en groupes de travail sur **6 territoires**

- **42 groupes de travail** réunissant **458 participants**

Se mobiliser pour l'emploi, l'insertion et l'activité économique

Le Conseil général revisite à la hausse son objectif : recrutement de 50 jeunes en contrat « Emplois d'avenir »

Au regard de ses priorités pour l'Emploi et pour la Jeunesse, les Côtes d'Armor ont été l'un des premiers Départements à se mobiliser pour les Emplois d'Avenir à travers le recrutement de 30 jeunes en Emplois d'Avenir au sein du Conseil général. Une mobilisation que le Conseil général renforce puisqu'il élargit son objectif, initialement fixé au recrutement de 30 jeunes, à **50 contrats « Emplois d'avenir » pour 2013**.

L'originalité de l'engagement du Conseil général des Côtes d'Armor sur le dispositif Emplois d'Avenir : son **engagement à pérenniser les recrutements au-delà des 3 ans**.

Le Conseil général poursuit sa mobilisation dans la bataille pour l'emploi et la jeunesse

Ce dispositif "emploi d'avenir" vient compléter les politiques Emploi et Jeunesse portées par le Conseil général.

Mobilisé pour l'emploi, le Conseil général met notamment en œuvre :

- le **dispositif Emplois associatifs**, qui permet le co-financement de près de **400 emplois**
- les contrats aidés, qui ont permis le co-financement, avec l'Etat, de **près de 800 contrats uniques d'insertion** réservés aux bénéficiaires du RSA.
- Plus largement, le Conseil général des Côtes d'Armor joue un rôle majeur en matière de soutien à l'emploi: ainsi, les politiques et les dépenses du Département génèrent environ **12 500 emplois**, dont **7 200 emplois liés aux politiques sociales**.

Le Conseil général des Côtes d'Armor fait également de la jeunesse une priorité, enjeu important et véritable ressource pour notre département, avec **plus de 60 millions d'euros consacrés aux jeunes de 11 à 25 ans depuis 2004**. Le Département a mis en place une nouvelle politique jeunesse avec un **engagement financier d'1 M€ dès cette année**. Au total, c'est un engagement financier annuel cumulé de l'ordre de **18 millions d'euros**, dont seul un tiers résulte de politiques obligatoires, qui est aujourd'hui consacré aux jeunes.

Indicateurs économique en 22 :

- nombre de créations d'entreprises en baisse
- consommation des ménages stable
- indicateurs favorables dans le bâtiment mais tendance inquiétante pour l'emploi (niveau qui reste inférieur à la moyenne nationale)

Le Conseil général se mobilise fortement pour soutenir l'agriculture

Face aux difficultés rencontrées dans notre région et dans notre département, **les élus se mobilisent et appuient le Gouvernement dans ses initiatives** pour :

- que soient bien prise en compte les spécificités et les difficultés propres aux zones d'élevage dans la future politique agricole commune (PAC),
- que soit acté le principe du doublement des aides pour les 50 premiers hectares (dans la future PAC),

Chiffres-clé

Les Contrats Emplois d'Avenir

*Au 31 mai 2013 : **21 jeunes Emplois d'Avenir** recrutés ou en cours de recrutement / objectif initial de **30**.*

247 Emplois d'avenir signés en Côtes d'Armor en 8 mois = 1ère collectivité bretonne = 5ème rang national

Agriculture

8 % de la population active

*La surface agricole représente **60 % du territoire***

60 dossiers d'aide au financement accordés en 2012 portant sur les économies d'énergie et productions d'énergies renouvelables, et **174** depuis le début du dispositif, soit **3.5Gwh/an économisés**

Tourisme

***234 emplois indirects** induits par les aides du Conseil général en 2012*

*L'ensemble des **aides pour le tourisme** représente près de **1,7 M€** dans le BTP*

***1700 emplois indirects** sont générés par l'action du Conseil général.*

*Une centaine d'emplois directs et **300 emplois indirects** générés dans le secteur des organismes HLM*

- que certaines procédures administratives soient simplifiées mais sans remis en cause de nos engagements, en matière environnementale notamment.

Par ailleurs, **60 dossiers d'aide au financement** portant sur les économies d'énergie et les productions d'énergies renouvelables ont été accordés en 2012.

Création d'un puissant laboratoire public à l'Ouest de la Bretagne

Les Départements des Côtes d'Armor et du Finistère et la Communauté Urbaine de Brest métropole océane (Bmo) ont souhaité aller vers le rapprochement de leurs laboratoires respectifs.

Partageant la même valeur de promotion d'un service public efficient au service des territoires, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère et Brest métropole océane ont exprimé la volonté de mettre en place un projet ambitieux permettant de mutualiser leurs compétences pouvant aller jusqu'au regroupement de leurs laboratoires publics dans une structure juridique commune à déterminer.

Le rapprochement des laboratoires du Finistère et des Côtes d'Armor est le résultat d'une **volonté politique forte de créer un puissant laboratoire public à l'ouest de la Bretagne**. Après deux années de travail, l'appel à des expertises juridiques et fiscales, de nombreuses réunions de concertations départementales et interdépartementales, la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public est apparu comme la meilleure solution pour pérenniser un service public inscrit dans un contexte concurrentiel.

Une attention particulière a été faite pour maintenir les personnels sans obligation de mobilité.

Valoriser notre patrimoine naturel, facteur d'identité et d'attractivité

Achèvement des voies structurantes de la rigole d'Hilvern et de la véloroute la « Littorale »

L'ouverture au premier semestre 2013 des deux voies structurantes du schéma vélos routes voie vertes que sont la rigole d'Hilvern et la véloroute Littorale témoignent de la politique volontariste active en faveur de la randonnée et des voies vertes.

« Les quatre saisons de la randonnée » : prochain rendez-vous à l'automne 2013

L'engagement important du Conseil général en faveur de la randonnée s'illustre également à travers l'organisation de la manifestation « les quatre saisons de la randonnée », dont le prochain rendez-vous est prévu à l'automne 2013, avec l'inauguration du réseau des sentiers de randonnée à Avaugour -Bois Meur.

Chiffres-clé

Le budget de la future structure

... devrait dépasser 25 M€ avec des recettes provenant pour environ 35 % du secteur santé animale, pour près de 40 % du secteur eau – environnement, pour plus de 15 % du secteur qualité sanitaire des aliments et pour environ 10% des autres prestations dont la santé végétale et le conseil et expertise.

Chiffres-clé

Le Département a acquis une cinquantaine de sites afin de les aménager et de protéger les habitats naturels remarquables : Cap d'Erquy, vallée du Moulin de la Mer, le Marais du Trestel... soit un total de 1 900 hectares ;

6 Maisons Nature qui mènent des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

Impulser l'aménagement numérique des territoires

L'implication du Conseil général en faveur de l'aménagement numérique des territoires, forte, volontariste et reconnue, rencontre une actualité riche.

L'accès pour tous aux usages et services numériques : des aides revalorisées pour l'accès à l'Internet par satellite.

Le Conseil général se mobilise pour l'accès au haut débit par satellite, par une **hausse de l'aide pour un équipement satellitaire de 150 à 400€.**

Une consultation avec l'ensemble des collectivités pour la mise en œuvre de la phase 1 (2013-2017) du projet Bretagne Très Haut Débit.

Attaché à l'accès au très haut débit pour tous, le Conseil général met en œuvre la phase I du projet Très Haut Débit en Bretagne à travers une consultation des EPCI.

Le développement des usages et services numériques : un enjeu majeur au cœur de l'action du Conseil général, en témoigne sa contribution à la mission nationale sur le numérique et la mise en œuvre d'un groupe de travail mobilisant l'ensemble des directions du Conseil général et de ses partenaires.

Se loger en Côtes d'Armor

2 millions d'euros de soutien à la production de logements sociaux locatifs

Conscient que le logement constitue un symbole essentiel de la place de chacun dans la société, le Conseil général mène une politique volontariste de soutien appuyée en faveur du parc locatif social.

A l'occasion de cette Décision Modificative, le Conseil général consacre à la politique du logement **2M€**, nécessaire à la rénovation des quartiers d'habitat social, à la production de logements d'intégration et à l'aide aux logements neufs durables (68 dossiers). Ce besoin correspond à **68 dossiers**, portés notamment par :

- Côtes d'Armor Habitat (22 dossiers)
- Guingamp Habitat (6 dossiers)
- Bâtiment et Styles de Bretagne (31 dossiers)
- Terre et Baie Habitat (5 dossiers)

En soutenant la production de logements sociaux, le Conseil général participe à l'activité économique des Côtes d'Armor. Il contribue au financement direct d'une centaine d'emplois, et génère **300 emplois au sein des organismes HLM. Par ailleurs, il mobilise 1700 acteurs du BTP et de l'artisanat.**

Bras armé du Conseil général pour la mise en œuvre de sa politique logement, **Côtes d'Armor Habitat est le premier bailleur du territoire et dispose d'un patrimoine de 12 595 logements** (Budget Côtes d'Armor Habitat = 175,82M€).

Chiffres-clé

1 000 km de fibres optiques
32 stations WIMAX
88 centraux téléphoniques dégroupés
9 NRA-ZO

La mer et le littoral au cœur du développement du département

Le Département des Côtes d'Armor présente des atouts considérables de développement des activités marines, aussi bien dans le domaine des énergies

marines renouvelables (hydroliennes, éoliennes) ou dans la valorisation des activités existantes (pêche et aquaculture), en apportant notamment de la valeur ajoutée aux produits transformés.

A venir : renouvellement de la concession portuaire du Département pour les dix prochaines années, à l'automne 2013

Le renouvellement prochain de la concession portuaire constitue un objectif majeur pour inscrire les ports au cœur de l'économie turquoise. A ce titre, la création du Syndicat mixte du Grand Légué constitue une illustration majeure des enjeux portuaires et d'aménagement du territoire.

Création du Syndicat du Grand Légué : des objectifs ambitieux partagés avec l'agglomération de Saint-Brieuc

Le port départemental du Légué est le **1^{er} port de commerce départemental, et le 5^{ème} à l'échelle régionale**. Suite à l'adoption d'un plan de référence dans les années 2000 par le Conseil général, l'agglomération de Saint-Brieuc et les villes de Saint-Brieuc, ces collectivités ont souhaité formaliser leur coopération en s'associant au sein d'une structure dédiée à la valorisation du Légué : le Syndicat mixte du Grand Légué. Depuis l'adoption du plan, plusieurs opérations ont été mises en œuvre, notamment :

- construction de l'aire de réparation navale,
- construction du troisième quai dans l'avant-port,
- aménagement du Carré Rosengart,
- réouverture de la villa Rohannec'h...

Les objectifs poursuivis :

- faire de l'espace portuaire du Légué une destination de choix pour les transports maritime et terrestres
- créer les conditions de relance des activités maritimes et nautiques
- réussir l'intégration urbaine de l'espace portuaire, valoriser ses paysages et son environnement

Construire le collège du 21ème siècle

Point sur les travaux dans les collèges publics engagés par le Département

L'éducation et la jeunesse sont des priorités majeures de l'action du Conseil général. Ainsi en 2009, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité un ambitieux **programme d'investissement dans les collèges publics pour la période 2010-2020**. Dans ce cadre, un nouveau collège, exemplaire en matière de développement durable, a ouvert ses portes à Plouagat en 2012. Ce programme suit son cours, avec notamment la reconstruction des collèges de Plancoët et de Broons.

De nouveaux outils dans les 47 collèges publics, en route vers le « collège du 21ème »!

Après plusieurs mois de travaux pour sept groupes de travail, l'année 2013 se concrétise par plusieurs actions, notamment :

Chiffres-clé

350 km de façade maritime
17 ports maritimes
(commerce, pêche et plaisance)

Plus de 24 millions de tonnes de pêche

3ème rang national pour ce qui est du tonnage débarqué.

Le port du Légué

1^{er} port de commerce départemental (à lui seul, il représente près **70 %** de l'ensemble du fret qui transite par les ports costarmoricains) et le **5ème** à l'échelle régionale

environ **450 places** de plaisance

170 navires manutentionnés en 2012

- Validation de la charte départementale de la **restauration scolaire**. L'un des objectifs fixé aux collèges : viser de **15 à 20 % de produits bio/locaux/équitable**.
- Technologies d'informations (TICE) : le **collège de Vinci de Saint-Brieuc** fait partie des 19 établissements (**seul en Bretagne**) retenus par le Ministère de l'Éducation Nationale pour être « **Collège numérique pilote** » à partir de **septembre 2013**.
- Développement des pratiques d'achats en local, à travers le **projet européen DEAL**. Sont inscrits dans cette démarche, les collèges de Bégard, Pléneuf-Val-André, Plouasne, Pontrieux, Rostrenen, Saint-brieuc (Racine et Jean Macé)

La sectorisation : des projets d'envergure sur les secteurs de Saint-Brieuc, Lamballe

La **sectorisation des collèges publics** est une compétence transférée au Département depuis 2004. Sur le secteur du Pays de Saint-Brieuc, l'Assemblée départementale a validé, après une large concertation, les propositions suivantes :

- construction d'un nouveau collège à l'est de l'agglomération briochine, entre Lamballe et St-Brieuc (ouverture prévue pour la rentrée 2018-19),
- reconstruction du collège Gustave Tery de Lamballe,
- reconstruction du collège Racine à Saint-Brieuc.

La mise en œuvre de ce nouveau schéma doit permettre une meilleure accessibilité des collèges, une meilleure répartition des effectifs, mais aussi de rééquilibrer la mixité sociale au sein des différents établissements afin de limiter les phénomènes de concurrence, particulièrement forts aujourd'hui entre les collèges Racine et Le Braz.

Favoriser une culture de qualité pour tous

Un engagement croissant en faveur de la politique de développement cinématographique

Au cœur des dispositifs, la politique de développement cinématographique et audiovisuelle tient depuis 10 ans une place forte :

- Dispositifs d'éducation et de médiation cinématographique : dispositifs d'éducation à l'image « Ecole au Cinéma » et « Collège au cinéma », qui concernent 15000 élèves,
- soutien à la diffusion culturelle cinématographique et audiovisuelle : pour maintenir des salles modernisées en zone urbaine et zone rurale, aménagement culturel équilibré à travers le soutien à 21 établissements, soit 42 salles
- soutien à la création cinématographique et audiovisuelle.

Cette politique de développement cinématographique et audiovisuel au Budget Primitif représente 428 000 € en 2013. Un engagement croissant depuis 2002, où l'enveloppe était de 76 000 €.

Soutien à la création de 12 projets de réalisation de films

Le Conseil général prolonge le **partenariat avec le Centre National du Cinéma (CNC)** pour le financement de la création cinématographique et audiovisuel en Côtes d'Armor. L'enveloppe globale, de 180 000€, concerne 12 projets de réalisation, dont 8 documentaires et 4 fictions. Le financement de ce dispositif : **pour 2€ versés par le Conseil général, le CNC verse 1€.**

Chiffres-clé

Le cinéma en Côtes d'Armor

1,2 million de spectateurs dans les cinémas des Côtes d'Armor en 2012

Politique de développement cinématographique et audiovisuel au Budget Primitif 2013 = **428 000 €** (engagement croissant depuis 2002 où l'enveloppe était de 76 000 €)

1ère convention triennale d'objectifs et de moyens signée entre le Conseil général et le CNC en **2000**

Favoriser la pratique du sport

Réflexion sur l'évolution de la base de Guerlédan : travaux prévus à partir de 2014

Outil structurant du Centre Bretagne, la base connaît une hausse de sa fréquentation. Des **problématiques** liées aux infrastructures d'accueil, d'hébergement et de restauration présentent des limites **en termes de qualité et**

de capacité d'accueil. Le Conseil général prévoit donc d'engager des **travaux de restructuration** (nouvelle salle de restauration, requalification de l'ancien et rénovation des hébergements), estimés à **4,9 M€, à réaliser entre 2014 et 2018**.

Travaux au stade du Roudourou

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Roudourou prévoit des travaux de réfection du système de drainage d'un des terrains est évalué à 88 000 €. En application de la règle de répartition des contributions des trois collectivités, la participation départementale 2013 est ainsi portée à 91 243€ (crédit de 75 000 € voté au BP 2013)

Accompagnement des montées des clubs sportifs

En cette fin de saison et de compétition sportive, le Conseil général salue chaleureusement les succès rencontrés sur les terrains et dans les salles par les sportifs costarmoricaïns. Ce printemps sportif est aussi le résultat de la politique du Conseil général depuis des années en matière de soutien aux acteurs sportifs. Le Département, qui souhaite accompagner ces succès et montées, dans la limite du budget 2013, inscrit un crédit complémentaire de 100 000€ pour ces clubs. Les propositions de subventions aux structures seront présentées lors de la Commission Permanente du 1^{er} juillet.

Une politique sportive dynamique

*Politique sportive : près de **5M€** votés au BP et près de 200 emplois associatifs financés*

*Base de Guerlédan : + de **29 000** journées stagiaires en 2011 (mise en service en 1968)*

*Sport de haut niveau amateur : enveloppe de **1,580 M€** votée au BP 2013.*